



CONSEIL NATIONAL DES PROFESSIONS DU SPECTACLE : IMPOSSIBLE À TENIR AU MOMENT DU VOTE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE !

La ministre de la Culture a convoqué un Conseil National des Professions du Spectacle (CNPS - instance de concertation avec les organisations syndicales et patronales représentatives dans nos secteurs d'activité) le jeudi 16 mars après-midi, précisément à l'heure où se tiendra le vote sur le projet de loi Retraites à l'Assemblée nationale.

L'ensemble des confédérations syndicales appelle à des actions pour interpeller les parlementaires le 15 et le 16 mars et les convaincre de ne pas voter ce projet de loi.

Toutes et tous nous combattons cette réforme, qui aurait des conséquences graves pour les hommes et, encore plus, les femmes travaillant dans nos métiers, en particulier les plus fragiles, intermittent·es du spectacle, artistes autrices et auteurs.

Nous prévenons donc la ministre qu'elle ne peut pas tenir une telle réunion, en occultant le contexte de mobilisation très large contre ce texte.

Nous exigeons enfin, des réponses à nos questions sur les conséquences exactes d'une telle réforme pour nos professions, de même que nous attendons des réponses sur le devenir des services publics dans le spectacle vivant et l'audiovisuel et plus globalement sur la politique culturelle que la ministre entend mener.

Paris, le 15/03/2023